

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2011
TABLE DES MATIÈRES**

2. ORDRE DU JOUR.....	237
2.1 2011 04 067 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2011	237
3. PROCÈS-VERBAUX.....	238
3.1 2011 04 068 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2011	238
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	239
4.1 QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE	239
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS	239
5.1 PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS	239
6. RAPPORT DU MAIRE	239
6.1 RAPPORT ET SUIVIS DU MAIRE	239
6.2 2011 04 069 DÉCISION: TENUE D'ASSEMBLÉE DE TRAVAIL	239
6.3 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	239
7. URBANISME	239
7.1 2011 04 070 DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ (RÉJEAN BOUCHARD ET CAROLINE POMERLEAU)	239
7.2 2011 04 071 CAHIER SPÉCIAL <i>LA TRIBUNE</i>	240
7.3 2011 04 072 OFFRE DE PUBLILUX INC.	240
7.4 2011 04 073 ENTÉRINEMENT DE LA PROPOSITION DU CCU.....	240
7.5 2011 04 074 DÉROGATION MINEURE ANDRÉ RAYMOND.....	240
7.6 2011 04 075 ACHAT CODE NATIONAL DU BÂTIMENT	241
7.7 2011 04 076 AVIS DE MOTION RÉGLEMENT PERMIS ET CERTIFICAT	241
7.8 2011 04 077 AVIS DE MOTION RÉGLEMENT DE CONSTRUCTION	241
8. VOIRIE MUNICIPALE.....	242
8.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS DE MARS 2011	242
8.2 2011 04 078 ADJUDICATION CONTRAT ABAT-POUSSIÈRE CALCIUM 35 %	242
8.3 2011 04 079 ADJUDICATION CONTRAT DE NIVELEUSE	242
8.4 2011 04 080 ADJUDICATION: RECHARGEMENT GRAVIER ET TRANSPORT ENTRETIEN D'ÉTÉ 242	
8.5 2011 04 081 RÉOLUTION BALAYAGE DE RUES	244
8.6 2011 04 082 DEMANDE D'APPUI AU CLUB CYCLISTE.....	244
8.7 PAIEMENT ERIC PAQUIN.....	244
8.8 RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX AU GARAGE	244
9. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU.....	244
9.1 2011 04 083 OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL, CONSULTANTS SM INC.	244
10. SÉCURITÉ.....	244
10.1 2011 04 084 ENTENTE POUR BORNES SÈCHES	244
11. LOISIRS ET CULTURE.....	245
11.1.....	245
12. CORRESPONDANCE	245
12.1 DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS DE MARS 2011	245
12.2 2011 04 085 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE	245
13. TRÉSORERIE.....	245
2011 04 086 13.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 4 AVRIL 2011	245
13.2 CONCILIATION BANCAIRE AU 28 FÉVRIER 2011	245
13.3 LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 31 MARS 2011.....	245
13.4 LISTE DES DÉBOURSÉS AU 31 MARS 2011	245
13.5 2011 04 087 REVENU QUÉBEC.....	246
14. DIVERS.....	246



14.1	2011 04 088 DESTRUCTION DE DOCUMENTS.....	246
14.2	2011 04 089 ACHAT DE FLEURS (MUNICIPALITÉ).....	246
14.3	2011 04 090 ACHAT D'ARBRES (NOUVEAU-NÉS).....	246
14.4	2011 04 091 PROCLAMATION DU CONSEIL: RECENSEMENT 2011.....	246
14.5	2011 04 092 INSCRIPTION AU CONGRÈS ADMQ.....	247
14.6	2011 04 093 ASSURANCE: PORTABLES.....	247
14.7	SIGNATURE DE L'ENTENTE CONCERNANT L'ORDINATEUR PERSONNEL DU MAIRE.....	247
14.8	2011 04 094 FONDATION DES MALADIES DU CŒUR.....	247
14.9	2011 04 095 GOLF DU MAIRE DE COATICOOK.....	247
14.10	ACTI-BUS.....	248
15.	2011 04 096 LEVÉE DE LA SESSION.....	248



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 4 avril 2011, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Madame le Maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

2. Ordre du jour

2.1 2011 04 067 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 avril 2011

1. Ouverture

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de madame le maire.

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 4 avril 2011

3. Procès-verbaux (La lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance régulière.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Suivi du maire

6.1 Suivi du maire

6.2 Décision : tenue d'assemblée de travail

6.3 Rapport du directeur général

7. Urbanisme

7.1 Demande d'autorisation CPTAQ (Réjean Bouchard et Caroline Pomerleau)

7.2 Cahier spécial La Tribune

7.3 Offre de Publilux inc.

7.4 Entérinement de la proposition du CCU

7.5 Dérogation mineure André Raymond

7.6 Achat Code national du bâtiment

7.7* Avis de motion règlement permis et certificat

7.8* Avis de motion règlement de construction

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mars 2011.

8.2 Adjudication contrat abat-poussière calcium 35 %

8.3 Adjudication contrat niveleuse

8.4 Adjudication: rechargement gravier et transport entretien d'été

8.5 Résolution balayage de rues

- 8.6 Demande d'appui Club cycliste
- 8.7 Paiement: Eric Paquin
- 8.8* Rapport sur l'avancement des travaux au garage

9. Environnement et hygiène du milieu

- 9.1 Offre de service professionnel, Consultants S.M. Inc.

10. Sécurité

- 10.1 Entente pour bornes sèches (autorisation signatures)

11. Loisirs et Culture

- 11.1

12. Correspondance

- 12.1 Dépôt de la correspondance reçue en mars 2011.
- 12.2 Adoption par résolution de la correspondance.

13. Trésorerie

- 13.1 Adoption des comptes à payer au 4 avril 2011
- 13.2 Conciliation bancaire
- 13.3 Liste des comptes à recevoir au 31 mars 2011.
- 13.4 Liste des déboursés au 31 mars 2011
- 13.5* Revenu Québec, résolution 1 et 2

14. Divers

- 14.1 *Destruction de documents
- 14.2 Achat de fleurs (municipalité)
- 14.3 Achat d'arbres (nouveau-nés)
- 14.4 Proclamation du conseil: recensement 2011
- 14.5 Inscription congrès ADMQ
- 14.6 Assurance: portables
- 14.7 Signature de l'entente concernant ordinateur personnel du maire
- 14.8 Fondation des maladies du coeur
- 14.9* Golf du maire de Coaticook
- 14.10* Acti-bus

15. Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 avril 2011 soit adopté tel que modifié alors que madame le maire Linda Ouellet demande que le point 8.7 « Paiement Eric Paquin » ne soit pas traité à la présente assemblée.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

3. Procès-verbaux

3.1 2011 04 068 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars soit adopté tel que rédigé.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.



4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance

Le suivi de la séance ordinaire du 7 mars est déposé.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Messieurs Laurent Ladouceur et André Paquin sont présents.

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du maire

Madame la mairesse mentionne que son rapport de la MRC a été fait le 28 mars 2011 en session de travail.

6.2 2011 04 069 Décision: tenue d'assemblée de travail

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents:

De ne pas tenir d'assemblée de travail pour les mois de mai, juin, juillet et août 2011.

VOTE: POUR: 3 Martial Tétreault, Claudette Thibault, Gary Caldwell
CONTRE: 3 Sandra Raymond, Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette
Madame le maire Linda Ouellet tranche et vote en faveur de la proposition.

ADOPTÉE

6.3 Rapport du directeur général

Le directeur général fait le dépôt de documents sur la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (art. 357 à 363) et du chapitre sur Les Conflits d'intérêts extrait du *Guide d'accueil et de référence pour les nouveaux élus*, pp. 27-31. tel que rédigé par le MAMROT, version 2009.

7. Urbanisme

Le conseiller Jean-Pierre Bessette déclare avoir un intérêt pécuniaire particulier dans la question, étant co-proprétaire du terrain qui sera transféré et, en conséquence, s'abstient de participer aux délibérations et au vote. (art. 361 de la L.E.R.M.)

7.1 2011 04 070 Demande d'autorisation CPTAQ (Réjean Bouchard et Caroline Pomerleau)

CONSIDÉRANT que la demande présentée par Réjean Bouchard et Caroline Pomerleau ne contrevient à aucun règlement municipal;

CONSIDÉRANT que l'autorisation de la demande ne portera aucun préjudice aux activités agricoles avoisinantes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers prenant part aux délibérations:

QUE le conseil appuie la demande d'aliénation tel que présentée par Réjean Bouchard et Caroline Pomerleau.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

7.2 2011 04 071 Cahier spécial La Tribune

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil fasse l'achat d'une annonce de ¼ de page au coût de 500 \$ plus taxes dans le cahier spécial de la région de Coaticook de *La Tribune* afin de publiciser le développement résidentiel Les Collines-Paisibles.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 670.

7.3 2011 04 072 Offre de Publilux inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité est autorisée à s'inscrire sur le site internet www.lienmunicipal.com et d'y annoncer le développement résidentiel *Les Collines-Paisibles* au coût de 49,95 \$ plus taxes pour une année.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 335.

7.4 2011 04 073 Entérinement de la proposition du CCU

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable au projet de construction de Madame Vicky Michaud et de Monsieur Simon Couture lors de sa rencontre le 22 mars 2011 (résolution 2011-03-22, 10);

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE délivrer un permis de construction à Madame Vicky Michaud et Monsieur Simon Couture pour une nouvelle résidence au 6035 rue des Pâquerettes conformément à la *Politique d'intégration et d'implantation architecturale* pour la zone R-1.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

La conseillère Claudette Thibault déclare avoir un intérêt pécuniaire particulier dans la question, étant l'épouse du demandant et, en conséquence, s'abstient de participer aux délibérations et au vote. (art. 361 de la L.E.R.M.)

7.5 2011 04 074 Dérogation mineure André Raymond

ATTENDU QUE monsieur André Raymond, propriétaire du 1085, chemin Favreau, demande une dérogation mineure pour la construction d'un garage empiétant de 2.20 mètres dans la bande riveraine;

ATTENDU QUE la superficie du bâtiment projeté est conforme au règlement de zonage et est considéré comme attenant au bâtiment principal;

ATTENDU QU'aucun garage avec fondation ne peut pas être construit dans la cour arrière en raison de la présence de roc;

ATTENDU QUE le propriétaire affirme qu'il a besoin de la superficie mentionnée pour répondre à ses besoins;

ATTENDU QUE la construction attenante au bâtiment principal ne peut être construite raisonnablement ailleurs sur la propriété puisque l'entrée de la maison se situe du côté de la rive;

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mars 2011

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois de mars 2011. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

8.2 2011 04 078 Adjudication contrat abat-poussière calcium 35 %

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton accorde le contrat pour l'épandage de l'abat-poussière à « CALCLO Inc. » pour l'été 2011 pour environ 112 500 litres de *calcium liquide 35 %* à 0.2990 \$ / litre avant les taxes;

QU'un état de compte soit transmis à la municipalité pour être approuvé par le conseil à sa séance régulière;

QUE madame le maire et monsieur le directeur général soient et ils sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 620.

8.3 2011 04 079 Adjudication contrat de niveleuse

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a procédé à des soumissions sur invitation;

CONSIDÉRANT que le contrat de la niveleuse pour l'entretien des chemins est accordé à l'heure;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton accorde le contrat pour le nivelage des chemins de gravier pour la saison 2011 à la firme Scalabrini & fils inc. au taux à l'heure de 93 \$/avant taxes;

ET que madame le maire Linda Ouellet et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux, soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton avec la firme Scalabrini & Fils Inc.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 515.

Modifiée par résolution : 2011 06 122

8.4 2011 04 080 Adjudication: rechargement gravier et transport entretien d'été

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a procédé à des soumissions sur invitation pour l'achat de gravier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil accorde l'achat du gravier pour le tamisé 0-1 pouce à Couillard Construction ltée au prix de 4,60 \$ / tonne métrique / transport exclus jusqu'à concurrence de 30 000 \$ taxe net;

QUE la municipalité analysera chaque projet pour s'approvisionner au meilleur prix pour la fourniture de gravier et de son transport;

ET que la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'achat du gravier et son transport et à faire exécuter les travaux de rechargement de gravier sur les différents chemins de la Municipalité.

Scalabrini & fils inc.						
GRAVIER	t/m	prix t/m	montant avant tx	TPS	TVQ	Montant avec tx
Concassé 0-3 3/4	1	7.95 \$	7.95 \$	0.40 \$	0.71 \$	9.06 \$
Tamisé 0-1	1	4.95 \$	4.95 \$	0.25 \$	0.44 \$	5.64 \$
Tamisé 0-2	1	4.75 \$	4.75 \$	0.24 \$	0.42 \$	5.41 \$
Tamisé 0-4	1	4.50 \$	4.50 \$	0.23 \$	0.40 \$	5.13 \$
pierre nette	1	12.75 \$	12.75 \$	0.64 \$	1.14 \$	14.53 \$
pierre 2 à 8 approximatif	1	5.50 \$	5.50 \$	0.28 \$	0.49 \$	6.27 \$
brut	1	3.75 \$	3.75 \$	0.19 \$	0.33 \$	4.27 \$
Transport t/m (martinville)	1	5.50 \$	5.50 \$	0.28 \$	0.49 \$	6.27 \$
Transport heure (excavation)	1	70.00 \$	70.00 \$	3.50 \$	6.25 \$	79.75 \$
Transport heure (Martinville)	1	75.00 \$	75.00 \$	3.75 \$	6.69 \$	85.44 \$

Gravière Bouchard							
GRAVIER	t/m	prix t/m	montant avant tx	TPS	TVQ	Montant avec tx	
Concassé 0-3 3/4	1	13.00 \$	13.00 \$	0.65 \$	1.16 \$	14.81 \$	
Tamisé 0-1	1	9.75 \$	9.75 \$	0.49 \$	0.87 \$	11.11 \$	
Tamisé 0-2	1	11.95 \$	11.95 \$	0.60 \$	1.07 \$	13.61 \$	
Tamisé 0-4	1	10.90 \$	10.90 \$	0.55 \$	0.97 \$	12.42 \$	
pierre nette	1	N/D		0.00 \$	0.00 \$		
pierre 2 à 8 approximatif	1	15.50 \$	15.50 \$	0.78 \$	1.38 \$	17.66 \$	
brut	1	8.80 \$	8.80 \$	0.44 \$	0.79 \$	10.03 \$	
Transport t/m (martinville)	1	inclus au prix des matériaux					
Transport heure	1	Taux 2011 du Transport des matières en vrac région					
	1						

Couillard construction ltée						
GRAVIER	t/m	prix t/m	montant avant tx	TPS	TVQ	Montant avec tx
Concassé 0-3 3/4 banc Nadeau	1	10.50 \$	10.50 \$	0.53 \$	0.94 \$	11.96 \$
Tamisé 0-1 Banc Nadeau	1	4.60 \$	4.60 \$	0.23 \$	0.41 \$	5.24 \$
Tamisé 0-2	1	N/D		0.00 \$	0.00 \$	
Tamisé 0-4 Banc Nadeau	1	4.60 \$	4.60 \$	0.23 \$	0.41 \$	5.24 \$
pierre nette Banc Giroux	1	13.25 \$		0.00 \$	0.00 \$	
pierre 2 à 8 approximatif banc Nadeau	1	9.00 \$	9.00 \$	0.45 \$	0.80 \$	10.25 \$
brut Banc Nadeau	1	3.90 \$	3.90 \$	0.20 \$	0.35 \$	4.44 \$
Transport t/m	1	5.95 \$	5.95 \$	0.30 \$	0.53 \$	6.78 \$
Transport heure	1	68.00 \$	68.00 \$	3.40 \$	6.07 \$	77.47 \$

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521

8.5 2011 04 081 Résolution balayage de rues

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à retenir les services de Gravière Pierre Cloutier pour le balayage des rues de la municipalité pour l'année 2011 ;

QU'un budget de ± 3 500 \$ soit alloué pour lesdits travaux ;

ET QUE les travaux soient payés à l'heure.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521.

8.6 2011 04 082 Demande d'appui au Club cycliste

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE donner l'accord de la municipalité concernant la tenue d'une épreuve cyclo-sportive organisée par le Club cycliste de Sherbrooke le dimanche 7 août 2011.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

8.7 Paiement Eric Paquin

Point retiré de l'ordre du jour.

8.8 Rapport sur l'avancement des travaux au garage

Le directeur général dépose le rapport « réparation garage » en date du 4 avril 2011.

9. Environnement et Hygiène du milieu

9.1 2011 04 083 Offre de service professionnel, consultants SM inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil accepte l'offre de service professionnel soumise par Les Consultants SM inc. visant à accompagner la municipalité pour la priorisation des travaux d'infrastructures pour un maximum de 5 000 \$ en frais d'honoraires.

Que le directeur général est autorisé à faire exécuter la présente offre de service professionnel dans le cadre du programme de la taxe d'accise 2010-2013.

VOTE: POUR : 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31051 722.

10. Sécurité

10.1 2011 04 084 Entente pour bornes sèches

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit se conformer au schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE des ententes verbales ont été conclues avec les propriétaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYE PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser madame le maire et monsieur le directeur général à signer une entente entre chacun des propriétaires, soit Roger Lapointe, Ferme Mikellange enr., Nicolas Plafter, Denis Lamy et Sylvie Côté (succession Richard Péloquin) et la municipalité afin d'installer des bornes sèches sur leur propriété;

D'autoriser monsieur le directeur général à acheminer une demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin d'obtenir un certificat d'autorisation pour faire l'installation des bornes sèches sur le territoire de la municipalité afin de se rendre conforme au schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

D'autoriser monsieur le directeur général à faire une demande à la CPTAQ concernant les demandes qui nécessitent une telle demande.

VOTE: POUR : 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

11. Loisirs et Culture

11.1

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois de mars 2011

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois de mars 2011.

12.2 2011 04 085 Adoption de la correspondance

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la correspondance du mois de mars 2011 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

13. Trésorerie

- | | |
|--------------------|---|
| 2011 04 086 | 13.1 Adoption des comptes à payer au 4 avril 2011 |
| | 13.2 Conciliation bancaire au 28 février 2011 |
| | 13.3 Liste des comptes à recevoir au 31 mars 2011 |
| | 13.4 Liste des déboursés au 31 mars 2011 |

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 4 avril 2011 pour un total de 45 682,36 \$;

QUE le caisse déboursé, les comptes à recevoir, le relevé des comptes au 31 mars 2011 ainsi que la conciliation bancaire au 28 février 2011 soient acceptés tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes au montant de 45 682,36 \$ au 4 avril 2011.

13.5 2011 04 087 Revenu Québec

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

14. Divers

14.1 2011 04 088 Destruction de documents

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser la destruction des documents dont la liste apparaît dans le document « Autorisation de destruction » en date du 1^{er} avril 2011 préparé par Michel Hamel, de HB archivistes.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

14.2 2011 04 089 Achat de fleurs (municipalité)

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE faire l'achat de fleurs pour les boîtes à fleurs de la municipalité;

DE faire l'achat de fleurs pour les plate-bandes pour les différents établissements de la municipalité.

QU'un budget de ± 500 \$ est autorisé pour les fleurs.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 69000 629.

14.3 2011 04 090 Achat d'arbres (nouveau-nés)

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE autoriser l'achat de quatre arbres fruitiers qui seront remis aux parents de nouveau-nés en 2010 pour un montant de ±1000 \$.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447

14.4 2011 04 091 Proclamation du conseil: recensement 2011

ATTENDU QUE Statistique Canada mènera le Recensement de la population le mardi 10 mai 2011;



ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton appuie le recensement parce que les données issues du recensement sont importantes pour sa collectivité et sont essentielles pour la planification des services comme les écoles, les garderies, les services de police et de lutte contre les incendies;

ATTENDU QUE la Loi sur la statistique exige que les renseignements personnels issus des questionnaires du recensement demeureront strictement confidentiels;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton déclare que, par la présente, la semaine du 9 au 13 mai, la semaine du recensement et prie tous les résidents de remplir et de renvoyer leur questionnaire du recensement en direct à www.recensement2011.gc.ca ou par courrier, d'ici le mardi 10 mai 2011.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

14.5 2011 04 092 Inscription au congrès ADMQ

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier participe congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 8, 9 et 10 juin 2011 à Québec au coût de 450 \$ plus les taxes applicables ainsi que les frais inhérents (déplacement, séjour, repas).

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 310

14.6 2011 04 093 Assurance: portables

CONSIDÉRANT que le montant de la franchise serait trop élevée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De ne pas déclarer les six ordinateurs portables des élus à la compagnie d'assurance MMQ.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

14.7 Signature de l'entente concernant l'ordinateur personnel du maire

L'entente portant sur l'utilisation personnelle de l'ordinateur portable est déposée et signée par madame le maire.

14.8 2011 04 094 Fondation des maladies du cœur

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De faire un don de 50 \$ à la Fondation des maladies du cœur.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447.

14.9 2011 04 095 Golf du maire de Coaticook

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;



APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE Madame Linda Ouellet et monsieur Jean-Yves Masson participent au souper et à la soirée de la classique du maire au coût de 75 \$ chacun.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

14.10 Acti-bus

Voir résolution 2010 09 206.

15. 2011 04 096 Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la session régulière du 4 avril 2011 soit levée à 22 h 10

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier